

225C2110
FR0000079659-FS1064

12 décembre 2025

Déclaration de participation

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

COMPAGNIE DU CAMBODGE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 décembre 2025, complété notamment par un courrier reçu le 12 décembre 2025, Société Bordelaise Africaine¹ (« SBA ») a informé l'Autorité des Marchés Financiers qu'à la suite de la fusion-absorption de Socfrance par SBA, le 8 décembre 2025, elle détient individuellement 4 482 280 actions COMPAGNIE DU CAMBODGE¹ représentant autant de droits de vote, soit 7,38% du capital et des droits de vote de cette société².

A cette occasion, M. Vincent Bolloré a précisé détenir, au 8 décembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 60 018 820 actions COMPAGNIE DU CAMBODGE représentant autant de droits de vote, soit 98,86% du capital et des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Plantations des Terres Rouges ³	34 555 540	56,92
Compagnie des Glénans ⁴	12 344 600	20,33
Bolloré SE ⁴	5 596 400	9,22
SBA ¹	4 482 280	7,38
Financière du Champ de Mars ³	3 040 000	5,01
Total Vincent Bolloré	60 018 820	98,86

¹ Société contrôlée par M. Vincent Bolloré (sise 31-32 quai de Dion Bouton 92800 Puteaux).

² Sur la base d'un capital composé de 60 708 890 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Société contrôlée par M. Vincent Bolloré (sise 43, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg).

⁴ Société contrôlée par M. Vincent Bolloré (sise Odet 29500 Ergué-Gabéric).